

CARRELEUR(euse)- MOSAÏSTE

(Métiers du carrelage)



Le carreleur conçoit, prépare et réalise les interventions techniques de mise en œuvre de carrelage et différents matériaux de revêtement de sol, de mur intérieur et extérieur (carrelage, faïence, pierre, ...) ainsi que leurs complexes (isolants phoniques, thermiques, étanchéité des supports, ...).

Il intervient à la fois dans la construction neuve et ancienne, en rénovation ou en restauration, dans le respect des matériaux et techniques traditionnels adaptés au bâti.

Il conseille le client à partir d'une analyse des caractéristiques, de l'usage et de la fonction des bâtiments et préconisent des solutions techniques et esthétiques répondant à la réglementation en vigueur (réglementation thermique, acoustique, accessibilité des locaux, ...) et aux goûts du client.

Il s'assure que les travaux seront réalisés dans les exigences de qualité et de sécurité définis par la réglementation en vigueur et mis en œuvre par le carreleur. Il intervient directement dans la gestion de la relation client.

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le carreleur intervient seul ou au sein d'une équipe, en intérieur mais aussi en extérieur, sur tout type de bâtiments (chape, carrelage, faïence, isolation). Pour la mosaïque, il prépare les éléments en atelier et la pose sur chantier.

Le carreleur utilise des logiciels de dessin et de modélisation pour réaliser ses calepinages et montrer à ses clients l'ouvrage terminé (ex : réalisation d'une salle de bains).

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Rigueur et précision
- Sens de l'esthétique
- Minutie, habileté
- Goût du calcul et du dessin



DEVENIR CARRELEUR(euse) - MOSAÏSTE

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Carreleur-mosaïste
- CAP Maçon
- Bac professionnel Aménagement et finitions du bâtiment des locaux

Après le CA ou Bac professionnel

- Brevet professionnel Carrelage-mosaïque
- Brevet professionnel Maçon

Après le baccalauréat

- BTS Finitions, aménagement des bâtiments : conception et réalisation



EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Certificat de qualification professionnelle (CQP)

- CQP Chef d'équipe chapiste

Titre professionnel - 1^{er} niveau de qualification

- Carreleur-chapiste

Titres professionnels - Niveau BAC

- Technicien de chantier aménagement-finitions

Titres professionnels - Niveau BTS

- Conducteur de travaux aménagement finitions



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le carreleur-mosaïste réalise le support du carrelage ou des cloisons et les finitions de ses ouvrages en respectant l'accessibilité, l'isolation thermique, l'acoustique et le renouvellement de l'air. Il peut être amené à utiliser des matériaux innovants en agencement-décoration, en restauration du patrimoine et éco-matériaux.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité de se spécialiser** dans les activités suivantes : décoration, conseil en décoration et aménagement intérieur, conception et restauration de mosaïque, en chape fluide.
- **Chef d'équipe** après une expérience confirmée ou une formation.
- **Chef d'entreprise Carreleur-mosaïste** après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise - Cf. Fiche chef d'entreprise.
- **Métiers voisins** : maçon, plâtrier, marbrier.



Fiches ROME

F1608 – Pose de revêtements rigides

F1703 – Maçonnerie

F1106 – Ingénierie et études du BTP

CHARPENTIER(ÈRE)

(Métiers de la charpente et de la structure bois)



Le charpentier, fabrique et met en œuvre des ouvrages et structures en bois en construction neuve et/ou rénovation.

Il conçoit, taille et lève des charpentes et ouvrages en bois dans le respect des consignes de qualité et de sécurité en vigueur, dans les standards de qualité définis par l'artisan, ainsi que dans le respect des normes et de la réglementation et s'assurent de la bonne réalisation de leurs travaux.

Dans le cadre des constructions à structure bois, il conçoit l'enveloppe du bâtiment, fabrique et monte ses éléments en coordination avec les autres corps d'état.

Il réalise différents types d'ouvrages : charpentes (traditionnelles, lamellé-collé, fermettes, ...), bâtiments à structure bois, poteaux-poutres et colombages, rénovation du patrimoine bâti, pergolas, terrasses, platelages, escaliers, planchers et solivages, bardages et vêtures, isolation phonique et thermique, étalements, coffrages spécifiques, ouvrages d'art, ...

Certaines entreprises disposent d'un bureau d'études intégré.

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le charpentier travaille à la conception au bureau, en production à l'atelier ou sur chantier. Certaines activités se pratiquent manuellement mais beaucoup sont mécanisées et automatisées. Il intervient sur différents types de construction : chalet, maisons, bâtiment, mobilier urbains (abris-bus,...). Il travaille en équipe et se doit de respecter avec rigueur les règles de sécurité.

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Connaissances mathématiques de base et notamment en géométrie
- Aptitudes informatiques
- Goût du travail en équipe (un charpentier n'est jamais seul sur son chantier) et en extérieur
- Esprit d'initiative et d'analyse



DEVENIR CHARPENTIER(ÈRE)

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Charpentier bois
- Brevet professionnel Charpentier bois
- Bac professionnel technicien constructeur bois
- Bac professionnel intervention sur le patrimoine bâti (maçonnerie, charpente, couverture)

Après le baccalauréat

- BTS Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Technico-commercial- bois, matériaux dérivés et associés
- Licence professionnelle construction bois
- École Ingénieur bois



EN FORMATION PROFESSIONNELLE (dont l'AFPA)

Titres professionnels - 1^{er} niveau de qualification

- Charpentier bois
- Constructeur bois

Titres professionnels - Niveau BAC

- Technicien métieur en charpente bois et couverture
- Technicien d'études en construction bois
- Technicien d'études du bâtiment en dessin du projet
- Technicien métieur du bâtiment

Titres professionnels - Niveau BTS

- Technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction
- Technicien supérieur du bâtiment option étude de prix



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les constructions bois sont appelées à un grand avenir dans le cadre de l'écoconstruction et de la performance énergétique. Le charpentier devra maîtriser la coordination des autres corps d'état et une mise en œuvre rigoureuse du bois : isolation, étanchéité, perméabilité, acoustique et antismique.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité de se spécialiser** tant pour les particuliers que les collectivités, dans la construction à structure bois ou la restauration du patrimoine.
- **Chef d'atelier ou chef d'équipe** après une expérience confirmée en fabrication ou en levage/installation et éventuellement d'une formation.
- **Fonction de bureau d'études** après un complément de formation adaptée.
- **Chef d'entreprise charpentier** après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise - Cf. Fiche chef d'entreprise.
- **Métiers voisins** : constructeur bois, menuisier agenceur, couvreur.



« Pour pouvoir exercer le métier de charpentier dans une entreprise artisanale, il est recommandé de bénéficier d'un CAP ou d'un BP ou d'un Bac Pro. »

Fiches ROME

- F1501** – Montage de structures et de charpentes bois
F1503 – Réalisation - installation d'ossatures bois

- H2502** – Management et ingénierie de production
F1106 – Ingénierie et études du BTP

COUVREUR(euse)

(Métiers de la couverture)



Le couvreur conçoit, prépare et réalise les interventions techniques en couverture et les éléments de zinguerie dans les standards de qualité définis par l'artisan et dans le respect des normes de sécurité et de la réglementation.

Il intervient en vue de la mise hors d'eau, de la mise hors d'air et de l'isolation thermique et phonique du bâtiment. Il contribue au respect et à la conservation du patrimoine ainsi qu'à l'identité architecturale régionale.

Il réalise l'installation en toiture d'équipements divers : panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, fenêtres de toit, ventilation, ornementation, récupération des eaux de pluie, ...

Il réalise des habillages associés à des complexes d'isolation en façade, au travers de la technique du bardage, en vue de contribuer à la maîtrise énergétique dans le bâtiment ou d'intervenir sur son esthétique. Certains professionnels façonnent, réalisent et installent des éléments d'ornementation métalliques.

Le couvreur utilise différents types de matériaux, notamment en fonction de la région dans laquelle il intervient, parmi lesquels :

- les couvertures utilisant des matériaux par élément : ardoise, tuile plate, tuile mécanique, ...
- les couvertures métalliques : principalement le zinc mais aussi le cuivre, l'aluminium ou l'inox, ...

Il peut aussi, selon les régions, disposer d'une double compétence (maçon-couvreur, charpentier-couvreur, plombier-zingueur, ...).

Certaines entreprises disposent d'un bureau d'études intégré.

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le couvreur effectue un travail de préparation en atelier (calepinage, agencement des tuiles, ...). Mais, le plus souvent, il domine le monde qui l'entoure, positionné sur un échafaudage. Il travaille en équipe et respecte avec rigueur les règles de sécurité.

Le couvreur utilise de nombreux logiciels pour réaliser le calepinage des couvertures ou tout autre logiciel facilitant son travail. Il dispose également de nombreuses applications pour smartphone qui facilitent son travail sur le chantier. Il peut aussi recourir à un drone pour réaliser des diagnostics de toiture.

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Aptitude au travail en hauteur et à la maîtrise des risques
- Méthode et précision
- Goût du travail en équipe et en extérieur



Devenir couvreur(euse)

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Couvreur / CAP Étancheur du BTP
- Certificat de spécialisation (CS) Zinguerie
- Bac professionnel Interventions sur le patrimoine bâti option couverture
- Brevet professionnel Couvreur / Brevet professionnel Étanchéité du BTP

Après le baccalauréat

- BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation



EN FORMATION PROFESSIONNELLE (dont l'AFPA)

Titres professionnels - 1^{er} niveau de qualification

- Couvreur zingueur
- Étancheur toiture bâtiment



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le couvreur installe des équipements en toiture qui favorisent les économies d'énergie : panneaux et tuiles solaires, fenêtres de toit, toitures végétalisées. Il est également amené à poser des isolants en toiture pour un meilleur confort thermique (été/hiver).

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité d'acquérir une spécialisation complémentaire** en zinguerie.
- **Possibilité de se spécialiser** dans la restauration des toitures anciennes : monuments historiques ou du patrimoine de pays ou dans la fabrication d'ornements de toiture en métal en zinc, en cuivre...
- **Chef d'équipe** après une expérience confirmée ou une formation.
- **Chef d'entreprise** Couvreur après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise - Cf. Fiche Chef d'entreprise.
- **Métiers voisins** : charpentier, maçon.



Fiches ROME

F1610 – Pause et restauration de couvertures

F1613 – Travaux d'étanchéité et d'isolation

ÉLECTRICIEN(NE)

(Métiers de l'électricité et de l'électronique)



L'électricien conçoit, prépare et réalise les interventions techniques dans leur domaine dans les standards de qualité et de sécurité définis par le cahier des charges et la réglementation.

Il s'assure de la bonne réalisation des travaux et en rend compte. Dans les bâtiments (résidentiel, tertiaire, industriel...), il réalise l'implantation, la mise en œuvre, les raccordements, le paramétrage, la mise en service et la maintenance des installations et équipements.

Il peut réaliser des interventions (courants forts et courants faibles) notamment dans les domaines suivants :

- les réseaux (photovoltaïque, stockage, transport et distribution de l'énergie électrique dont bornes de recharge véhicule, réseaux de communication et de transmission, dont fibre optique ...),
- la sécurité (contrôle d'accès, alarme intrusion, alarme incendie...),
- l'éclairage (habitat et tertiaire, éclairage public),
- la ventilation,
- le chauffage (électrique, climatisation, pompe à chaleur...),
- la gestion d'énergie,

- l'automatisme, la domotique et les objets connectés,
- les systèmes énergétiques autonomes et embarqués (sur des bateaux, avions, trains, ...),
- les infrastructures (aménagements routier, autoroutier, ferroviaire ou urbain ; installation de recharges pour véhicules électriques, hybrides, ...).

Il assure auprès de ses clients des prestations d'entretien et de maintenance des équipements et réseaux qu'il installe. Il conseille ses clients sur les équipements et les énergies dans le souci d'une maîtrise des dépenses énergétiques. Pour ce faire, il réalise des études techniques portant sur les installations à réaliser.

Son activité est associée au respect de différentes normes, dont la norme NFC 15-100. L'exercice du métier impose la détention de différents niveaux d'habilitation en fonction du domaine d'intervention intégré.



CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT de travail

Très mobile, l'électricien passe d'un chantier à l'autre où il est en contact direct avec les clients. Il intervient, seul ou en équipe, et avec d'autres corps de métiers, sur des bâtiments très variés : habitat individuel et collectif, équipements publics, hôtels-restaurants, hôpitaux, bureaux, bâtiments industriels, etc.

LES QUALITÉS ET APITITUDES ATTENDUES

- Goût du calcul et de la physique
- Rigueur et application
- Méthode, habileté
- Capacité à réaliser des diagnostics et autocontrôles
- Travail en équipe et relationnel client

DEVENIR ELECTRICIEN(NE)

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Électricien
- Brevet professionnel Électricien
- Bac professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Mention complémentaire Certificat de spécialisation technicien en énergies renouvelables option A (énergie électrique)
- Bac professionnel Systèmes numériques option B (audiovisuel, réseau et équipements domestiques)

Après le baccalauréat

- BTS Électrotechnique
- BTS Fluides énergies domotique option C (domotique et bâtiments communicants)
- BTS Systèmes numériques option B (électronique et communications)
- Licences professionnelles et Masters professionnels dans les domaines de l'électricité et de l'énergie, de la domotique...

EN FORMATION PROFESSIONNELLE (DONT L'AFPA)

Titre professionnel - 1^{er} niveau de qualification

- Électricien d'équipement du bâtiment – Installateur de réseaux de télécommunications

Titres professionnels - Niveau BAC

- Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité
- Technicien en systèmes de sûreté
- Technicien d'intervention de réseaux de télécommunications en fibre optique
- Technicien de bureau d'études en électricité des bâtiments
- Technicien du bâtiment communicant et connecté
- Chargé de travaux en réseaux électriques aériens et souterrains
- Technicien de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'électricien conseille ses clients sur les nouveaux produits, leur usage, la gestion pour économiser de l'énergie, les modernisations ou rénovations à envisager : l'habitat connecté devient davantage intelligent et communicant (automatismes, domotique, télégestion et télésurveillance...). L'électricien se forme ainsi notamment à ces évolutions par des formations tout au long de sa vie professionnelle.

EN FORMATION DANS LES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

1^{er} niveau de qualification

- Certificat technique des métiers Installateur en équipements électriques

Niveau supérieur de qualification

- Brevet technique des métiers Installateur en équipements électriques
- Brevet de maîtrise Installateur en équipements électriques

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité de pouvoir diversifier** ses activités suivantes : alarme, sécurité incendie, éclairage, ventilation, intégrateur domotique, énergies renouvelables...
- **Chef d'équipe** après une expérience confirmée ou une formation.
- **Chef d'entreprise** Electricien après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise - Cf. Fiche Chef d'entreprise.

Fiches ROME

B1602 – Électricité bâtiment

F1106 – Ingénierie et études du BTP

INSTALLATEUR(TRICE) SANITAIRE - PLOMBIER(ÈRE)

(Métiers de l'installation sanitaire)



L'installateur sanitaire prépare et réalise les interventions techniques liées à la pose d'installations sanitaires, à leur mise en service et à leur maintenance. Il participe à la mise en œuvre de l'accessibilité au logement.

Il assure un rôle de conseil auprès des clients sur le plan technique et sur le plan esthétique. Ils proposent des prestations sur mesure, adaptées aux demandes et besoins de leurs clients.

Il s'assure que les travaux ont été réalisés dans les standards de qualité, en toute sécurité et en respectant la réglementation en vigueur.

Il intervient dans la gestion de la relation technico commerciale avec le client ou son représentant.

Leurs activités peuvent être constituées de différentes combinaisons entre les activités liées à la pose d'installations sanitaires et les activités liées à leur entretien. Elles peuvent, le cas échéant, être combinées à des activités liées à l'installation d'équipements de chauffage et de ventilation.

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Très mobile, l'installateur sanitaire passe d'un chantier à l'autre où il est en contact direct avec les clients. Il intervient sur des bâtiments variés : habitat individuel et collectif, hôtels-restaurants, bureaux, commerces...

Pour réaliser et entretenir les installations de plomberie, l'installateur sanitaire utilise de plus en plus d'outils connectés et numériques.

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Précision et rigueur
- Sens de la méthode
- Avoir de la logique
- Sens de l'esthétique



DEVENIR INSTALLATEUR(TRICE) SANITAIRE - PLOMBIER(ÈRE)

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Monteur en installations sanitaires
- Certificat de Spécialisation Technicien en Soudage
- Brevet professionnel Monteur en Installations du génie climatique et sanitaire
- Certificat de Spécialisation Maintenance en équipement thermique
- Brevet professionnel Métiers de la piscine

Après le baccalauréat

- BTS Fluides Energies Domotique



EN FORMATION PROFESSIONNELLE (DONT L'AFPA)

Titre professionnel - 1^{er} niveau de qualification

- Installateur en thermique et sanitaire

Titres professionnels - Niveau BAC

- Technicien de construction et de maintenance des piscines
- Technicien supérieur d'études en génie climatique
- Technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables



Fiche ROME

F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'installateur sanitaire assure un rôle de conseil auprès de ses clients en matière de maîtrise de consommation d'eau et d'énergie. Il intervient notamment sur la récupération d'eaux pluviales, la réutilisation des eaux grises (eaux usées domestiques faiblement polluées). Il est en capacité de réaliser entre autres les installations de chauffe-eau solaire thermique et les systèmes utilisant les énergies renouvelables.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité de se diversifier** vers des activités de chauffage, de climatisation et de ventilation – Cf. fiche installateur thermique.
- **Chef d'équipe** après une expérience confirmée notamment en dépannage ou en installation ou après une formation.
- **Chef d'entreprise** plombier après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise – Cf. Fiche Chef d'entreprise.
- **Métier voisin** : installateur thermique (chauffagiste).



INSTALLATEUR(TRICE) THERMIQUE - (chauffagiste)

(Métiers du génie climatique)



L'installateur thermique réalise les interventions techniques liées à la conception et à l'installation d'équipements de chauffage, de climatisation et de ventilation. Il procède aux opérations de maintenance préventive et curative de ces équipements.

Il s'assure que les travaux ont été réalisés selon les standards de qualité, en toute sécurité et en respectant la réglementation en vigueur. Il veille au strict respect des prescriptions des fabricants et intervient dans la gestion de la relation technico commerciale avec le client ou son représentant.

Leurs activités peuvent être constituées de différentes combinaisons entre les activités liées à l'installation d'équipements de chauffage, de climatisation et de ventilation ainsi que les activités liées à leur maintenance.

Leurs interventions visent de manière croissante l'optimisation de la performance énergétique et la recherche de la réduction de l'empreinte environnementale du bâtiment.



CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Très mobile, l'installateur thermique passe d'un chantier à l'autre où il est en contact direct avec les clients. Il intervient sur des bâtiments variés : habitat individuel et collectif, hôtels-restaurants, bureaux, commerces...

Il utilise des outils de mesure et de contrôle de plus en plus souvent « connectés » et également au travers de la maintenance et du réglage d'équipements (thermostats, chaudières, etc.).

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Habiileté manuelle
- Sens de l'organisation
- Précision et rigueur
- Sens de la méthode
- Avoir de la logique
- Sens de l'esthétique

DEVENIR INSTALLATEUR(TRICE) THERMIQUE - chauffagiste

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Monteur en installations thermiques
- CAP Installateur en froid et conditionnement d'air
- Certificat de Spécialisation Maintenance en équipement thermique individuel
- Brevet professionnel Monteur en installations génie climatique et sanitaire
- Brevet professionnel Installateur dépanneur en froid et conditionnement d'air
- Bac professionnel Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Bac professionnel Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Bac professionnel Technicien du froid et du conditionnement d'air
- Certificat de spécialisation technicien en énergies renouvelables option B énergie thermique

Après le baccalauréat

- BTS Fluides énergies domotique option A génie climatique et fluidique/BTS Fluides énergies domotique option B froid et conditionnement d'air



EN FORMATION PROFESSIONNELLE (DONT L'AFPA)

Titres professionnels - 1^{er} niveau de qualification

- Installateur en thermique et sanitaire
- Agent de maintenance chauffage ventilation et climatisation

Titres professionnels - Niveau BAC

- Technicien de maintenance en chauffage, ventilation et climatisation
- Technicien de maintenance d'équipements de confort climatique
- Technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables

Titres professionnels - Niveau BTS

- Technicien supérieur d'études en génie climatique
- Technicien supérieur de maintenance et d'exploitation en climatique

EN FORMATION DANS LES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

- Brevet technique des métiers Installateur de systèmes de génie climatique
- Brevet de maîtrise Installateur de systèmes de génie climatique



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'installateur thermique assure un rôle de conseil auprès de ses clients à la nécessité de réduire leurs consommations d'énergie afin de contribuer à la décarbonation des usages du bâtiment et en conséquence les émissions de gaz à effet de serre. L'installateur thermique intègre les technologies et techniques liées aux énergies renouvelables : solaire, thermique, géothermie, bois, biomasse....

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité de se spécialiser** dans les activités liées aux énergies renouvelables : solaire thermique, photovoltaïque, un chauffage au bois, une pompe à chaleur... **de se former** aux automatismes : régulation programmation, pilotage et à la domotique.
- **Chef d'équipe** responsable de chantier, technicien de maintenance après une expérience confirmée ou une formation.
- **Fonction de technico-commercial** avec la possibilité de effectuer des missions de conseil.
- **Chef d'entreprise** chauffagiste après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise - Cf. Fiche Chef d'entreprise.
- **Métiers voisins** : installateur sanitaire (plombier), électricien.



Fiches ROME

F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques

I1306 – Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air

F1106 – Ingénierie et études du BTP

Maçon(ne)

(Métiers de la maçonnerie)



Le maçon prépare et réalise les interventions techniques de maçonnerie dans les exigences de qualité et de sécurité définies par la réglementation en vigueur (accessibilité, sismique, ...) et s'assure de la bonne réalisation des travaux.

Il intègre les contraintes particulières imposées par une intervention en rénovation ou restauration de construction, avec une prise en compte des spécificités architecturales du bâtiment ou l'utilisation de techniques particulières en lien avec les spécificités régionales.

Dans le cadre d'une recherche de maîtrise énergétique, leurs interventions visent également à renforcer les performances thermiques d'un bâtiment. Sur le chantier, il assure la gestion directe de la relation client.

Les interventions techniques du maçon peuvent être constituées de différentes combinaisons entre des activités de gros œuvre et des activités de second œuvre, en fonction des choix d'organisation effectués par l'artisan.

Certains maçons réalisent également les études techniques en amont des chantiers de construction, en lien ou non avec des architectes ou bureaux d'études. Ils peuvent être amenés à exercer des activités de coordination sur le chantier.

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le maçon travaille en extérieur comme en intérieur, seul ou en équipe, et se déplace au rythme des chantiers. Lorsqu'il travaille sur un site occupé, chez un particulier ou un site ouvert au public, il doit s'adapter à certaines contraintes : planifier, respecter les lieux et prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires.

Le maçon va être amené à utiliser de nouveaux concepts et outils numériques qui apporteront des bénéfices dans la gestion de ces chantiers aussi bien lors de la réalisation de construction neuve que dans la réhabilitation de bâtiments existants.

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Capacité à s'organiser et à gérer le chantier
- Autonomie
- Capacité à travailler en équipe
- Rigueur et précision



DEVENIR MAÇON(ne)

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Maçon
- CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé (COBA)
- Bac professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac professionnel Interventions sur le patrimoine bâti, option maçonnerie

Après le CAP ou Bac Professionnel

- Brevet professionnel Maçon

Après le baccalauréat

- BTS Bâtiment
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation



EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Titres professionnels - 1^{er} niveau de qualification

- Maçon/Maçon du bâti ancien
- Ouvrier professionnel en restauration de patrimoine

Titres professionnels - Niveau BAC

- Chef d'équipe gros œuvre/Assistant Chef de chantier gros œuvre/Chef de chantier gros œuvre
- Technicien métreur du bâtiment

Titres professionnels - Niveau BTS

- Chef de chantier gros œuvre/Conducteur de travaux du bâtiment
- Technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction/Chargé d'affaires bâtiment

Certificat de qualification professionnelle (CQP)

- CQP chef d'équipe Chapiste



Fiches ROME

F1703 – Maçonnerie

F1704 – Préparation du gros œuvre et des travaux publics

F1611 – Réalisation et restauration de façades

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le maçon concilie le besoin de confort, d'économie d'énergie (isolation intérieure et extérieure), l'accessibilité et la préservation du patrimoine. Intervenant sur l'isolation et l'étanchéité, il utilise des matériaux biosourcés et intègre dans leurs activités le réemploi et le recyclage des matériaux de construction. Pour son client, le maçon coordonne différents corps d'état visant la performance énergétique, acoustique et parasismique de la construction.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité de se spécialiser** en construction bâtiments neufs ou en réhabilitation de bâtis existants ou en restauration de patrimoine, en chape fluide.
- **Chef d'équipe** avec une expérience confirmée ou une formation.
- **Fonction de bureau d'études** après un complément de formation adaptée.
- **Chef d'entreprise** Maçon après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise- Cf. Fiche Chef d'entreprise.
- **Métiers voisins** : carreleur, plâtrier, tailleur de pierre.



F1701 – Constructions en béton

F1610 – Pause et restauration de couvertures

MENUISIER(ÈRE) – AGENCEUR(EUSE)

(Métiers de la menuiserie et de l'agencement)



Le menuisier conçoit, fabrique et met en œuvre des produits de menuiserie (bois, matériaux associés, dérivés, ...) dans le cadre d'un process de fabrication artisanal ou semi-industriel en réponse aux besoins d'un client, ainsi que les opérations de montage, d'installation et d'entretien de produits de menuiserie, d'agencement et d'éléments associés, qu'ils soient fabriqués ou non par l'entreprise : ouvertures, fermetures, menuiseries intérieures, portails et clôtures, plafondages et mobilier de jardin, agencement, escaliers, planchers et parquets, isolation phonique et thermique par l'intérieur et l'extérieur et cloisons sèches, aménagements intérieurs protection solaire, automatismes, ...

Il s'assure que les travaux ont été réalisés en adéquation avec les besoins et attentes du client, dans les standards de qualité et de sécurité définis par l'artisan et la réglementation et normes en vigueur, intervient dans la gestion de la relation commerciale avec le client ou son représentant (ainsi que dans la relation fournisseur).

Leurs activités peuvent être constituées de différentes combinaisons entre les activités liées à la conception des ouvrages, leur fabrication et leur installation.

Il peut également intervenir sur des activités annexes

aux éléments qu'ils fabriquent et qu'ils installent : installation et entretien de systèmes de fermeture, installation et maintenance d'accessoires, notamment les accessoires motorisés et connectés.



CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le travail du menuisier se partage entre le bureau où il dessine, l'atelier où il fabrique et découpe ses pièces et le chantier, où il procède au montage et à l'installation finale des ouvrages. Les machines à commandes numériques modifient profondément ses méthodes de production.

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Sens de la représentation géométrique
- Sens de l'esthétique
- Soin, précision et minutie
- Aptitudes informatiques

DEVENIR MENUISIER(ÈRE) – AGENCEUR(EUSE)

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Menuisier fabricant
- CAP Menuisier installateur
- Mention complémentaire Parqueteur
- Brevet professionnel Menuisier
- Bac professionnel Technicien Menuisier Agenceur
- Bac professionnel étude et réalisation d'agencement

Après le baccalauréat

- BTS Étude et réalisation d'agencement
- BTS Développement et réalisation bois



EN FORMATION PROFESSIONNELLE (dont l'AFPA)

Titres professionnels - 1^{er} niveau de qualification

- Menuisier agenceur
- Menuisier installateur

Titres professionnels - Niveau BAC

- Technicien métreur du bâtiment
- Technicien d'études du bâtiment en dessin du projet
- Technicien d'études en agencement intérieur

Titres professionnels - Niveau BTS

- Technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction
- Technicien supérieur du bâtiment option étude de prix

EN FORMATION DANS LES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

- Brevet de maîtrise Menuisier du bâtiment et d'agencement



Fiches ROME

- H2206 - Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie
 H2209 - Intervention technique en aménagement et bois
 F1608 - Pose de revêtements rigides



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Il contribue à améliorer le cadre de vie en ce qui concerne l'accessibilité, le confort l'esthétique des habitations et locaux commerciaux. Professionnel de l'isolation phonique et thermique (intérieure et extérieure), il conseille le client en matière de performance énergétique et acoustique. Il se coordonne avec les autres corps d'état.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité de se spécialiser** dans les activités suivantes : installation de fermetures et équipements, agencement d'espaces de vie, fabrication de mobilier, escalier...
- **Chef d'atelier ou chef d'équipe** après une expérience confirmée en fabrication ou en installation et une éventuelle formation.
- **Chef d'entreprise** Menuisier – Agenceur après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise – Cf. Fiche Chef d'entreprise.
- **Métiers voisins** : charpentier, ébéniste, luthier et facteur d'orgue.



- F1607 - Pose de fermetures menuisées
 H2502 - Management et ingénierie de production
 F1106 - Ingénierie et études du BTP

PEINTRE

(Métiers de la Peinture & décoration)



Le peintre conçoit et réalise les interventions techniques de préparation et application de peinture, prépare un support en vue : d'application d'enduits et produits décoratifs, de pose de revêtements sols/murs (moquette, papier peint, tissus, revêtement PVC,...), de pose de vitraux dans le cadre de travaux de décoration et de mise en œuvre de revêtements techniques (imperméabilisation des supports, isolation thermique par l'extérieur,...)

Il intervient en intérieur et en extérieur à la fois dans la construction neuve et ancienne, en rénovation ou en restauration, dans le respect des matériaux et techniques traditionnelles ou contemporaines adaptés au bâti. Il écoute et conseille le client en matière de décoration et de personnalisation de l'habitat (choix des produits, des matières, des coloris,...) et de protection des supports à partir d'une analyse des caractéristiques, de l'usage et de la fonction des locaux. Il adapte ses interventions en fonction des contextes (habitat, lieux de vie, bâtiments tertiaires, locaux professionnels,...). Il s'assure que les travaux seront réalisés dans les exigences de qualité et de sécurité définies par la réglementation en vigueur et intervient directement dans la gestion de la relation client.

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Il travaille à l'intérieur comme à l'extérieur, seul ou en équipe. Il est en contact direct avec les clients et à un rôle essentiel auprès d'eux, tant dans l'espace public que chez le particulier.

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Sens de la décoration et de l'harmonie des couleurs pour conseiller le client
- Sûreté de la main et de l'œil
- Goût du dessin
- Minutie, précision, habileté



DEVENIR PEINTRE

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Peintre applicateur de revêtements
- Bac professionnel Aménagement et finition du bâtiment
- Certificat de spécialisation Peinture- décoration après le CAP
- Certificat de spécialisation Solier après le CAP
- Certificat de spécialisation plaquiste après le CAP

Après le baccalauréat

- Brevet Professionnel Peintre applicateur de revêtements après le CAP
- BTS Finition, aménagement des bâtiments : conception et réalisation
- BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation



EN FORMATION PROFESSIONNELLE (DONT L'AFPA)

Titres professionnels - 1^{er} niveau de qualification

- Peintre en bâtiment
- Peintre décorateur
- Peintre façadier itéiste
- Solier moquettiste
- Peintre applicateur de revêtements techniques

Titres professionnels - Niveau BAC

- Chef d'équipe aménagement finitions
- Conducteur de travaux aménagement finitions
- Chef de chantier aménagement finitions

Titre professionnel - Niveau BTS

- Brevet de maîtrise Peintre en bâtiment



Fiches ROME

F1606 – Peinture en bâtiment

F1609 – Pose de revêtements souples



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le peintre tend à conjuguer économies d'énergie notamment avec l'isolation par l'extérieur et environnement sain notamment pour la qualité de l'air intérieur. Il utilise de plus en plus des produits ne nuisant ni à sa santé, ni à celle de ses clients : peinture avec écolabel, peinture à la chaux...

Il est très impliqué dans la gestion de ses déchets et dans l'économie d'eau : tri, utilisation d'une machine pour le nettoyage des rouleaux et brosses...

Il connaît les filières de tri et recyclage des déchets.

Il préconise les matériaux et techniques d'isolation extérieure.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilités de se spécialiser** dans les activités suivantes : peintre décoration (réaliser des patines ou dorures, produire des effets de matière), pose de revêtements de sols, ...
- **Chef d'équipe** après une expérience confirmée ou une formation.
- **Chef d'entreprise** peintre après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise - Cf. Fiche Chef d'entreprise.
- **Métier voisin** : plâtrier.



F1611 – Réalisation et restauration de façades

Plâtrier(ère) – Plaquiste

(Métiers du plâtre et de l'isolation)



Le plâtrier et le plaquiste réalisent des aménagements intérieurs en utilisant différentes techniques et produits à base de plâtre. Ils réalisent également des travaux d'isolation thermique par l'intérieur, d'isolation et de correction acoustique et de protection au feu.

Certains professionnels sont spécialisés dans la réalisation et la pose d'éléments de décoration en staff et/ou dans la fabrication d'ouvrages en stuc.

Ils interviennent à la fois dans la construction neuve, ancienne, en rénovation et/ou restauration, dans des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, tertiaires, ainsi que dans des établissements recevant du public.

Ils s'assurent que les travaux ont été réalisés dans les standards de qualité et de sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Ils gèrent la relation commerciale avec le client ou son représentant et avec les différents corps d'état.

Ils participent au confort de vie et à l'embellissement de l'habitation.

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le plâtrier et le plaquiste travaillent, au rythme des chantiers principalement à l'intérieur des bâtiments, seul ou au sein d'une équipe. Ils interviennent dans des maisons neuves ou en rénovation mais aussi des immeubles collectifs, bureaux, commerces, bâtiments publics....

Le plâtrier et le plaquiste utilisent des logiciels de calcul thermique, acoustique et d'architecture, modélisation 3D.

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Soin et précision
- Efficacité
- Goût et sens de la décoration



DEVENIR PLÂTRIER(ÈRE) – PLAQUISTE

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Métiers du Plâtre et de l'isolation
- CAP Stoffeur-ornemaniste
- Bac professionnel Aménagement et finitions du bâtiment

Après le CAP ou BAC PRO

- Brevet professionnel Métiers du plâtre et de l'isolation
- Brevet des Métiers d'Art Volumes, staff et matériaux associés
- Certificat de Spécialisation Plâtrier

Après le baccalauréat

- BTS Finitions et aménagement du bâtiment – conception réalisation



EN FORMATION PROFESSIONNELLE (dont l'AFPA)

Titres professionnels - 1^{er} niveau de qualification

- Plâtrier traditionnel plaquiste
- Plaquistre

Titres professionnels - Niveau BAC

- Chef de chantier aménagement et finitions
- Chef d'équipe aménagement et finitions

Titres professionnels - Niveau BTS

- Conducteur de travaux aménagement finitions



Fiches ROME

- F1604 – Montage d'agencements
F1703 – Maçonnerie



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le plâtrier et le plaquistre participent directement à la performance énergétique des logements et des bâtiments par la réalisation de l'isolation thermique (ils ont pour cela toute une gamme de matériaux conventionnels, biosourcés et géo-sourcés). Ses ouvrages ont également un impact fort sur la décarbonation des bâtiments. Ils réalisent également des ouvrages pour la correction acoustique des locaux.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilités de se spécialiser** dans les activités suivantes : staffeur-ornemaniste (corniches, moulures, rosaces, cheminées, escalier sur voûte sarrasine...), isolation et correction acoustique, ...
- **Chef d'équipe** après une expérience confirmée ou une formation.
- **Chef d'entreprise** plâtrier après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise - Cf. Fiche artisan.
- **Métiers voisins** : peintre, staffeur stucateur, spécialiste en isolation.



- F1601 – Application et décoration en plâtre, stuc et staff
F1106 – Ingénierie et études du BTP

SERRURIER(ÈRE) – MÉTALLIER(ÈRE)

(Métiers de la Serrurerie Métallerie)



Le serrurier métallier conçoit et réalise des ouvrages métalliques structurels ou non en réponse à des besoins, en effectuant les usinages nécessaires aux assemblages, ainsi que l'installation, la maintenance et le dépannage.

Il est également en capacité d'effectuer la mise en œuvre d'un produit prêt à l'installation. Il utilise tous types de métaux : aciers, aciers inoxydables, aluminium, alliages divers (laiton, bronze, corten,...), ainsi que des éléments associés (miroiterie/toile, stores/fermetures, ...) pour réaliser et/ou installer différentes catégories d'ouvrages.

Il s'assure que les travaux soient réalisés dans les standards de qualité et de sécurité définis entre l'artisan et le client et dans le respect des normes et de la réglementation en vigueur. Leurs activités peuvent être constituées de différentes combinaisons entre les activités liées à la conception des ouvrages, leur fabrication et leur installation, leur maintenance et leur entretien. Il peut également intervenir sur des activités annexes aux éléments métalliques qu'il fabrique et qu'il installe comme l'installation et l'entretien de systèmes de fermeture, serrures, fenêtres, ou encore l'installation et la maintenance d'équipements motorisés et connectés, etc. Il utilise de manière croissante les outils numériques dans le cadre de leurs activités.

Les activités des entreprises relèvent de quatre grandes familles :

- la fabrication et/ou l'installation de menuiseries métalliques,
- la fabrication et / ou l'installation et dans l'entretien de fermetures,
- la fabrication et / ou l'installation de structures métalliques,
- la maintenance et le dépannage de fermetures et ouvrages métalliques divers.

Certaines entreprises intègrent dans leurs équipes une fonction études.



CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le serrurier-métallier manipule des outils mécaniques et électriques et de plus en plus des machines à commandes numériques. Sur le chantier, au sein d'une équipe, il peut être amené à travailler en hauteur pour installer et fixer certains ouvrages (structures métalliques, portes et portails grandes dimensions ...).

Il adapte son activité aux évolutions numériques : programmation de produits connectés comme les serrures ou le contrôle d'accès, intégration d'ouvrage dans une maquette numérique (fermetures et portails, escaliers, ...).

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Aptitudes physiques : robustesse, équilibre
- Aptitude à visualiser dans l'espace et en perspective
- Sens de la précision
- Aptitudes au dessin et à la créativité



DEVENIR SERRURIER(ÈRE) - MÉTALLIER(ÈRE)

Après la 3^{ème} de collège

- CAP Métallier
- Certificat de spécialisation serrurier
- CAP Menuisier aluminium verre
- Certification de spécialisation Technicien en Soudage
- CAP Ferronnier d'art
- Brevet professionnel Métallier
- Brevet professionnel Menuisier Aluminium verre
- Bac professionnel Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre
- Bac professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie

Après le baccalauréat

- BTS Architectures en métal : conception et réalisation
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- Brevet des métiers d'art Ferronnier d'art

EN FORMATION PROFESSIONNELLE (DONT L'AFPA)

Titres professionnels - 1^{er} niveau de qualification

- Menuisier Aluminium
- Métallier
- Ferronnier

Titres professionnels - Niveau BTS

- Dessinateur projeteur en construction métallique
- Dessinateur projeteur d'ouvrages de métallerie

Fiches ROME

F1607 - Pose de fermetures menuisées

F1502 - Montage de structures métalliques

H2911 - Réalisation de structures métalliques



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le serrurier-métallier réalise des ouvrages sur mesure et joue un rôle essentiel en matière d'amélioration énergétique : fermetures extérieures, baies-vitrées, vérandas, oriels, brises soleil, ...

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité de se spécialiser** dans les activités suivantes : fabrication de pièces mécaniques, réparation d'ouvrages existants notamment de systèmes de fermetures motorisés, ouverture de serrures de portes.
- **Chef d'équipe ou chef d'atelier** après une expérience confirmée en fabrication et/ou en installation.
- **Dessinateur d'ouvrages** après un complément de formation adaptée (Dessin Assistée par Ordinateur, 3D, numérique).
- **Fonction de Technico-commercial** : prospecte, conseille les nouveaux clients et assure le suivi.
- **Chef d'entreprise** Serrurier-métallier après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise- Cf. Fiche Chef d'entreprise.
- **Métier voisin** : ferronnier, restauration de pièces anciennes sur monuments historiques, reproduction à l'identique, création de pièces artistiques, ...

B1601 - Métallerie d'art

H2502 - Management et ingénierie de production

F1106 - Ingénierie et études du BTP

Tailleur(euse) de PIERRE – Marbrier(ère)

(Métiers de la pierre)



Les tailleurs de pierre-marbrier conçoivent et réalisent des ouvrages en pierre et matériaux de synthèse (quartz, céramique, dekton, ...) dans le cadre d'un process de fabrication artisanal ou semi-industriel, ainsi que les opérations d'installation, de gravure et de rénovation/restauration des ouvrages en pierre, qu'ils aient été fabriqués ou non par l'entreprise.

Ils utilisent dans le cadre des travaux de bâtiment et de la pose de monuments funéraires, ils peuvent réaliser des travaux de fondation, terrassement et maçonnerie.

Ils interviennent à la fois auprès de particuliers, de collectivités territoriales, de professionnels, d'associations, ...

Ils s'assurent que les travaux ont été réalisés dans les standards de qualité et de sécurité définis par la réglementation en vigueur. Ils s'assurent de la bonne réalisation des travaux en coordination avec les autres intervenants.

Les activités des professionnels de la pierre peuvent être combinées de différents types de réalisations : taille et pose de pierre, réalisation et installation d'éléments en pierre pour agencement intérieur et extérieur (habillage d'escaliers en pierre, escaliers sur

voûte sarrasine, plans de travail, dallage, ...), pose de pierre (agrafée en façade, monuments, ...), ravalement et entretien, installation de monuments funéraires, gravure sur pierre et sculpture, ...



CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT de travail

Le professionnel des métiers de la pierre travaille essentiellement en atelier. Il se déplace sur les chantiers pour effectuer des relevés et installer ses ouvrages, en intérieur comme en extérieur, parfois en hauteur. Il utilise aussi bien les outils traditionnels de la taille de pierre et de la marbrerie, que des outils mécaniques, électroniques et à commandes numériques.

Leurs métiers évoluent avec la numérisation de l'outillage (ou de machines à commande numérique) : centre d'usinage, machines 5 axes, ...

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Sens des volumes
- Précision
- Créativité, sens artistique

DEVENIR TAILLEUR(euse) de PIERRE – MARBRIER(ère)

Après la 3^eme de collège

- CAP Tailleur de pierre
- CAP Marbrier du bâtiment et de la décoration
- Brevet professionnel Métiers de la pierre
- Bac professionnel Métiers et Arts de la Pierre
- Brevet des Métiers d'Art Gravure sur Pierre



EN FORMATION PROFESSIONNELLE (dont l'AFPA)

Titre professionnel - 1^{er} niveau de qualification

- Tailleur de pierre

Titres professionnels - Niveau BTS

- Technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction
- Chef d'équipe gros œuvre



ZOOM SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les professionnels des métiers de la pierre travaillent un matériau sain et durable issu entre autres de carrière locale. La pierre est liée à l'identité des terroires.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- **Possibilité de se spécialiser** dans les activités suivantes : la gravure d'inscriptions et de motifs décoratifs (graveur sur pierre) ; création ou restauration d'œuvres sculptées dans la pierre (sculpteur sur pierre). Il peut également intervenir en restauration du patrimoine.
- **Chef d'atelier ou chef d'équipe** après une expérience confirmée ou une formation.
- **Chef d'entreprise** des métiers de la pierre après quelques années d'expérience et une formation en gestion et pilotage d'entreprise - Cf. Fiche Chef d'entreprise.
- **Métiers voisins** : maçon, carreleur, paysagiste.



Fiches ROME

- F1612** - Taille et décoration de pierres
B1303 - Gravure-ciselure

- F1608** - Pose de revêtements rigides

Chef(fe) d'entreprise artisanale du bâtiment / artisan(e)



Le chef d'entreprise décide de la stratégie de l'entreprise et de sa mise en œuvre et en assume la responsabilité. Il réalise les choix associés au projet de développement de leur entreprise. Il veille à l'équilibre financier de l'activité de l'entreprise et au contrôle de l'exécution des travaux en cours et en fin de chantier dans le respect des délais et des règles de sécurité, de santé et de qualité. Il réalise le recrutement, le management de l'équipe, pilote la gestion administrative et financière et organise les délégations au sein de l'entreprise. Il veille également à la valorisation de l'image de l'entreprise.

Dans les entreprises artisanales du bâtiment jusqu'à 10 salariés, le chef d'entreprise assure le pilotage et la gestion de l'entreprise et de ses salariés tout en participant à la production (fabrication, installation, maintenance, ...). Plus le nombre de salariés augmente, plus le chef d'entreprise assure le pilotage et la gestion de l'entreprise sans participer à la production.

Sur chantier, il travaille avec différents acteurs de la construction (maîtrise d'ouvrage, ...) et doit interagir de façon organisée afin de respecter les délais impartis et les engagements Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Le fait d'être artisan du bâtiment nécessite des compétences techniques en lien avec l'activité de l'entreprise (maçonnerie, électricité, charpente, ...).

Il peut également être amené à exercer des fonctions au sein d'une organisation professionnelle.

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les activités peuvent varier selon la taille de l'entreprise, les différents corps de métier et la complexité des chantiers mis en œuvre. Toutefois, la polyvalence du Responsable d'entreprise artisanale du bâtiment est un des éléments caractéristiques du métier.

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Autonomie et ténacité
- Capacité de travail et d'adaptation



DEVENIR CHEF D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT / ARTISAN

Pour se prévaloir de la qualité d'artisan du bâtiment, le chef d'entreprise doit justifier d'un diplôme, d'un titre ou d'une expérience professionnelle, à savoir :

- Soit un CAP, un titre ou équivalent enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles d'un niveau au moins équivalent dans le métier exercé,
- Soit une expérience professionnelle dans ce métier de trois années.

Certification professionnelle

- Certification Responsable d'Entreprise Artisanale du Bâtiment (REAB), de niveau 5, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles, accessible par la formation (environ 50 jours non consécutifs) ou par la Validation des acquis de l'expérience (VAE)



ZOOM - EVOLUTION DU MÉTIER CHEF D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT :

Le secteur du bâtiment connaît de nombreuses évolutions qui impactent sur le métier du chef d'entreprise essentiellement liées à la transition énergétique et environnementale et à des facteurs sociaux (ex. : vieillissement de la population et l'accessibilité des bâtiments, ...). Le métier évolue également avec l'utilisation des outils numériques et des supports digitaux tels que le visionnage ou l'exploitation de maquette numérique, les logiciels partagés par tous, les drones, etc.



Fiche ROME

M1302 – Direction de petite ou moyenne entreprise

GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT



Le gestionnaire d'entreprise artisanale du bâtiment assiste et seconde le chef d'entreprise dans les activités de gestion quotidienne et de support à la production.

En leur qualité de salarié, de gérant non salarié ou de conjoint collaborateur, les thématiques entrant dans le cadre de leur mission peuvent être très diverses : gestion des activités comptables, financières et administratives de l'entreprise (notamment sur la déclaration de TVA), gestion du personnel, mise en place de la démarche RSE (volets social, REP, développement durable, et formation), mise en œuvre, aux côtés du chef d'entreprise, de la politique de santé et sécurité au travail, suivi commercial, administratif, technique (devis, équipements...) et matériel (relation fournisseurs/fabricants, gestion du stock...), développement d'une démarche commerciale, relation avec les clients et prestataires externes, suivi et développement de l'e-visibilité de l'entreprise (communication, réseaux sociaux, site internet) ...

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le gestionnaire exerce principalement son activité dans un bureau. Il est en contact régulier avec le comptable, les banquiers, les clients et les fournisseurs. Il est l'interlocuteur en charge de la gestion du personnel au sein de l'entreprise.

LES QUALITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Sens de l'organisation et de l'accueil
- Autonomie dans la mise en œuvre de ses activités
- aisance relationnelle



DEVENIR GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT

Certification

- Certification « Gestionnaire d'une Entreprise Artisanale du Bâtiment »

Cette certification a été créée, par la CAPEB, à l'initiative des conjointes d'artisans pour disposer d'une reconnaissance de leurs compétences.

Diplômes

- Bac professionnel Gestion administration
- Bac professionnel Comptabilité
- BTS Gestion de la PME
- BTS Comptabilité et gestion
- DCG (Diplôme de comptabilité et de gestion)

Titres du ministère du Travail

- Titre professionnel assistant de direction (niveau 5)



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Le métier de gestionnaire peut s'exercer à la fois dans différentes tailles d'entreprise mais également dans d'autres secteurs d'activité.



Fiches ROME

M1604 – Assistantat de direction

M1203 – Comptabilité